



15 novembre 2021

## **Le CNPA et l'Alliance des Mobilités vous donnent rendez-vous au Salon des Maires, du 16 au 18 novembre Porte de Versailles, Pavillon 3.**

**Le CNPA et l'Alliance des Mobilités seront présents au Salon des Maires du 16 au 18 novembre, événement incontournable pour toutes les collectivités territoriales. Le CNPA, présent sur un stand mutualisé avec l'Avere-France, accueillera les visiteurs dans le pavillon 3, espace Transports et Mobilités, stand B13- Ilot3.**

**Par ailleurs, l'Alliance des Mobilités du CNPA et son membre-associé, l'Association des Acteurs de l'Autopartage (AAA), participeront également conjointement à l'évènement, stand E32. Cette présence commune a vocation à faire rayonner les services de l'automobile et le secteur des nouvelles mobilités auprès des élus et institutionnels locaux présents sur place.**

### **Le CNPA, présent sur le stand de l'AVERE-France, mettra l'accent sur le déploiement de l'électromobilité dans les territoires**

Le CNPA souhaite cette année mettre l'accent sur le déploiement de la mobilité électrique dans les services de l'automobile, en étant présent sur le stand de l'AVERE-France. Le CNPA est Membre du Conseil d'administration de l'AVERE, association dont l'objectif est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique, notamment auprès des collectivités locales et des entreprises.

Les entreprises des services de l'automobile, qui assurent un maillage équilibré sur l'ensemble du territoire, représentent un levier majeur d'accélération de l'électromobilité en France, avec des métiers qui sont des prescripteurs, à l'image des loueurs de véhicules, des stations-service, des parcs de stationnement ou des auto-écoles. Ces entreprises ont un potentiel très important de déploiement de bornes de recharge sur des lieux très fréquentés par les automobilistes et permettant de répondre à la demande des usagers.

### **L'Alliance des Mobilités et l'Association des Acteurs de l'Autopartage à la rencontre des élus locaux sur le déploiement des nouvelles mobilités en région**

La présence mutualisée de l'Alliance des Mobilités et de l'Association des Acteurs de l'Autopartage au Salon des Maires, sur un stand dédié, permettra de porter d'une seule et unique voix la parole des acteurs des Nouvelles Mobilités en France.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUES ET DOSSIERS DE PRESSE SUR [WWW.CNPA.FR](http://WWW.CNPA.FR), RUBRIQUE « PRESSE »

En effet, l'Alliance des Mobilités et l'AAA, qui représentent ensemble les professionnels de l'autopartage, du covoiturage, des micro-mobilités, du vélo, des scooters électriques ou encore des parkings intelligents, poursuivent un objectif bien défini : inscrire le déploiement des nouvelles mobilités à l'agenda politique des décideurs locaux.

L'AAA avait déjà initié aux côtés de l'Alliance des Mobilités des premiers travaux communs dans le cadre du Projet de loi Climat & Résilience, du plan France Relance ou encore du Forfait Mobilités Durables. Cette présence commune au Salon des Maires viendra renforcer cette collaboration étroite.

La présence du CNPA et de son métier l'Alliance des mobilités à ce salon des Maires témoigne de la volonté de renforcer les liens entre les services de l'automobile et les opérateurs des nouvelles mobilités et les décideurs locaux. La transition écologique dans le secteur des transports passe nécessairement par les territoires, et les AOM ont un rôle déterminant à jouer. Le CNPA et l'Alliance des Mobilités porteront la voix de l'écosystème de la mobilité, et vous attendent nombreux à l'occasion de ce salon du 16 au 18 novembre 2021, Porte de Versailles, pavillon 3.

#### **À propos du CNPA et de l'Alliance des Mobilités**

*Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 150 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.*

*L'Alliance des Mobilités, 19<sup>ème</sup> métier du CNPA, fédère et rassemble l'ensemble des entrepreneurs de l'automobile et de la mobilité.*